

UNION POUR VERSAILLES

La 4^e fleur: une récompense pour notre implication dans l'embellissement de notre espace public

Le 10 septembre dernier, le jury national du concours des « Villes et villages fleuris » effectuait sa tournée d'inspection dans les rues de Versailles, constatant notre implication dans la préservation, la gestion et la création de l'espace public. En plus de conserver notre 4^e fleur acquise en 2015, nous avons obtenu les félicitations du jury pour l'embellissement de notre espace urbain grâce à l'intégration d'espaces verts dans le cadre des nouveaux aménagements publics.

« Versailles, ville-nature » est depuis plus de 10 ans notre stratégie urbaine. Notre ville dispose d'un patrimoine végétal unique qu'il est en effet crucial de préserver et valoriser. Nous avons adopté des mesures concrètes en matière environnementale: pratique du zéro phyto sur l'intégralité des espaces publics (à l'exception de deux stades); engazonnement des

cimetières et des avenues; gestion durable de l'eau; développement des jardins familiaux; encouragement de la biodiversité; créations de jardins, de passages et d'allées vertes; inclusion dans notre plan local d'urbanisme de l'obligation d'avoir au moins 25 % de pleine-terre lors des nouvelles constructions; protection des arbres et mise en valeur des plus remarquables; valorisation des espèces et des essences sauvages... La nature revient spontanément en ville. Les orchidées sauvages, de plus en plus nombreuses, en sont une belle preuve.

Le nouveau quartier face à la gare des Chantiers a quant à lui permis, outre la sauvegarde du jardin des étangs Gobert, la création de grands jardins au centre des deux ensembles d'immeubles, de passages végétalisés reliant les quartiers Saint-Louis et Chantiers, de jardins partagés et d'une ferme en permaculture de 3 000 m².

Accepter et développer la nature en ville, c'est aussi amener les Versaillais à adopter les bons gestes dans leurs espaces

privatifs, et ce pour préserver la biodiversité. Cette sensibilisation commence dès le plus jeune âge. Grâce à nos trois éco-jardinières qui parcourent les établissements de la ville, l'éducation à l'environnement remporte un vif succès auprès des différents publics des crèches, écoles maternelles, primaires, centres de loisirs et maisons de quartier. Ce sont ainsi plus de 1 800 élèves par an qui suivent des animations sur le compostage des déchets, le respect et l'apprentissage de la faune et la flore...

Tout ce travail transversal des équipes municipales et des Versaillais contribue à l'embellissement de notre cadre de vie.

Nous sommes heureux que Versailles soit aujourd'hui félicitée pour sa démarche environnementale et nous continuerons à nous y impliquer pleinement pour qu'elle le soit encore demain.

La majorité municipale

LE PROGRÈS POUR VERSAILLES

Aider les aidants

Aujourd'hui il y a un phénomène qui prend de l'ampleur, du fait de la longévité des Français et bien entendu des maladies récurrentes.

Il s'agit des aidants.

La plupart le deviennent dans l'adversité avec plus ou moins de réussite, d'autres le sont par obligation.

La longévité de nos concitoyens fait que dans les années à venir nous aurons une explosion d'aidants.

Ils s'occupent en général de leurs proches en difficulté. Ils les soutiennent, les assistent et répondent aux besoins de la vie courante.

Beaucoup se retrouvent en position d'aidants qui s'ignorent, du fait qu'ils sont dans le cadre familial.

Nous connaissons tous des aidants qui

souvent ne le disent pas et pourtant ils ont besoin de soutiens.

C'est pour cela que nous souhaitons que la municipalité puisse mettre à disposition un pôle écoute de soutien et surtout psychologique afin d'aider nos aidants à obtenir les moyens nécessaires à leurs tâches qui sont de plus en plus difficiles.

Une entité qui pourrait les aider de façon quelque fois pécuniaire et aussi morale, un centre d'écoute qui permettrait de recenser le nombre de personnes dans cette situation afin de mieux répondre à leurs attentes et enfin être reconnus

Nous allons tous un jour nous retrouver dans cette situation. Soyons dès aujourd'hui prêts à l'assumer en anticipant ce risque.

Je vous invite à lire un très bon livre qui explique de façon simple la vie des aidants, il s'agit « les aidants familiaux pour les nuls »

La vie n'est pas un fleuve si tranquille!

Le Progrès pour Versailles
Georges Blanchet
Carmise Zenon

Twitter : @progvers2014

Contact : progrespourversailles@gmail.com

<http://leprogrespourversailles.blogspot.fr>

<https://www.facebook.com/www.leprogrespourversailles.fr>

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VERSAILLES BLEU MARINE

Chères Versaillaises,
Chers Versaillais,

Ces dernières semaines, plusieurs Versaillais m'ont alerté sur la présence des antennes relais. Ces antennes, rappellent le, permettent la réception et la diffusion, notamment de la téléphonie mobile. Elles transforment des signaux électriques en ondes électromagnétiques.

Il y en aurait près de 80 installées sur notre ville.

De plus en plus d'habitants commencent sérieusement à s'en soucier, certains ayant même développer des pathologies handicapantes et graves qui seraient, semble-t-il, directement liées à l'exposition à ces champs électromagnétiques.

Les études scientifiques ne sont pas unanimes et parfois même s'opposent. Est-ce dangereux à moyen et long terme? Est-ce nocif particulièrement pour les plus jeunes?

Les seuils légalement tolérés des niveaux de champs (mesurés en volt/mètre) ont été fixés par une réglementation européenne en 2002 dont nous pouvons supposer

qu'elle a mieux pris en compte les intérêts des opérateurs que les intérêts sanitaires des citoyens. En tous cas, un certains nombre d'associations dénoncent l'obsolescence de cette réglementation déjà ancienne (en 17 ans, le nombre d'antennes a été multiplié par 30) et réclament une baisse de ce seuil. Nous pouvons en effet nous interroger sur la dangerosité potentielle de la multiplication de ces antennes au fil des années qui, mathématiquement, nous exposent beaucoup plus, dès lors que les seuils d'émission ne sont pas abaissés.

Un Maire ne peut pas s'opposer, par principe, à l'installation d'une antenne, sauf si celle ci requiert une autorisation d'urbanisme, dans ce cas, l'autorisation peut être refusée pour des raisons urbanistiques, mais en aucun cas par principe de précaution sur la santé publique.

Seule la justice peut se prononcer et certaines décisions ont permis de faire retirer des antennes, au motif que «l'absence de risque sanitaire n'étant pas garantie la crainte est légitime et constitutive d'un trouble anormal de voisinage».

Il est donc troublant de constater qu'il y a

un doute sur la nocivité des ces antennes sans pour autant que les pouvoirs publics Français et Européens ne s'en saisissent. La santé financière des acteurs de ce secteur est sans doute à leurs yeux et pour leur carrière plus importante que la santé tout court de nos concitoyens... ce qui se serait déjà vu et se voit encore dans bien d'autres domaines (ce qui fait la fortune des lobbyistes!). A ce stade, le conseil à donner aux habitants qui sont inquiets, est de se regrouper, de se fédérer, d'alerter des associations parfaitement documentées sur les troubles potentiels engendrés et d'agir ensemble par les voies légales et juridiques. Car les autorités se réfugient systématiquement derrière l'argument «les antennes sont aux normes donc on ne peut rien faire». A cela, répondons qu'il faut sans doute abaisser les seuils d'émission pour compenser la multiplication des antennes et que ce sont aux opérateurs de le faire et de financer. On sait si bien taxer les automobilistes car ils polluent...

Thierry Perez - Versailles Bleu Marine
contact@rassemblement-national78.fr - 06 26 82 06 45

VERSAILLES 90 000 VOISINS

Ils allaient obscurs, sous la nuit solitaire, à travers l'ombre

La ville répond à nos interrogations sur la gestion du Potager du Roi par l'Ecole du paysage par un soutien sans failles à celle-ci. Nous défendons pour notre part l'indépendance du Potager, comme tous les rapports le préconisent. Le Maire aurait-il le courage de dénoncer aussi cette situation et de contribuer à la survie d'un jardin en péril, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco?

Alors que l'immobilier versaillais reste dynamique et gonfle les recettes de la ville bien au-delà des prévisions budgétaires, la majorité vient d'écarter, sans débat, la possibilité offerte par la loi d'exonérer partiellement de taxe foncière les propriétaires engageant des travaux d'économies d'énergie. La ville botte en touche et se réfugie derrière les dispositifs portés par l'Etat, dont on sait qu'ils sont insuffisants. La lutte contre le réchauffement climatique n'est décidément pas une priorité pour la majorité.

Sur la politique vélo, la ville reste au milieu

du gué. Nous pensons qu'il faut aller beaucoup plus loin et plus vite, en simplifiant son utilisation quotidienne. L'aménagement d'une voie express vélo sur l'axe nord/sud est possible et nécessaire, ainsi que la réalisation de véritables pistes cyclables et le doublement des stationnements vélo. Il reste à prendre des décisions courageuses. Le campus d'excellence dédié aux métiers d'art à Versailles aux Grandes écuries ne fait l'objet d'aucun soutien ni même encouragement de la part de la ville. Il s'agit pourtant d'un projet prometteur pour la ville et son rayonnement. Il est urgent d'y associer tous les versaillais.

L'enquête publique sur Satory a été lancée en plein cœur de l'été. Plusieurs éléments du dossier auraient pu être diffusé beaucoup plus tôt. Les contribuables vont financer le futur quartier de Satory à hauteur de 330 M€. Or le tableau des dépenses prévisionnelles présenté est très succinct et imprécis. La part de la ville et de VGP n'est pas précisée. Le phasage du projet est inexistant. Aucune mention n'est faite des équipements sociaux, commerces, aménagement de voirie.

Ce même manque de clarté marque le futur quartier de Pion. Les investissements et les coûts d'exploitation à la charge de la ville ne sont pas mesurés. Les liens avec Saint Cyr restent flous et le calendrier d'enquête publique inconnu. Et que dire des 50 M€ de dépassement budgétaire pour la station d'épuration du Carré à la Réunion. Quelles dispositions ont été prises pour améliorer la conduite de ce projet? La surveillance des citoyens et des élus sur ces dossiers est indispensable. La ville démontre qu'elle n'en fait pas non plus une priorité.

Le maire a indiqué être Macron-compatible, au lendemain des élections européennes. Va-t-il signer la charte de l'élu local progressiste et ses 10 engagements éthiques, imposés par la République en marche à ses candidats? et, dans un «en même temps» macronien, la Charte de la Manif pour tous?

Gaspar Masson
gasparmasson.versailles@gmail.com

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VERSAILLES FAMILLES AVENIR

Taxe foncière: pas d'exonération pour les Versaillais

Nêtes-vous pas lassés de ce magazine glacé, aseptisé, d'autosatisfaction municipale payée par vos impôts? Il faut s'attendre à un crescendo jusqu'aux élections de mars, cela promet! «Heureusement, il y a les tribunes de l'opposition», nous dites-vous souvent... À votre service pour rester poil à gratter.

Prenons par exemple les pages consacrées au nouveau quartier des Chantiers inauguré le mois dernier par un aréopage très content de lui-même, mais qui n'y vit pas, notez-le. Il serait intéressant de savoir si l'une de ces personnes aimerait se réveiller tous les matins avec vue sur voies ferrées et plate-forme routière.

Certains habitants du quartier qualifient le site du «pôle d'échanges multimodal» – ce qui veut dire «gare» en langage non technocratique – de minéral, froid, sec. Fonctionnel, mais avec quelle âme?

Compassion pour le photographe du magazine que l'on imagine couché par terre pour saisir un plan écolo, vert, chlorophyl-

lique, avec quelques brins d'herbe en gros plan devant des tonnes et des tonnes de béton. «Écologie, le maire de Versailles écrit ton nom en lettres vertes sur des murs de béton», déplorions-nous dans l'une de nos tribunes. Plus vrai que jamais!

La concentration urbaine dans ce quartier pose déjà des problèmes alors que tous les logements ne sont même pas encore habités. Embouteillages, surcharge des classes primaires, stationnement. Aux heures de pointe, certaines rues, comme la rue Édouard-Charton, ne se pratiquent plus qu'à la vitesse de l'escargot, pollution à la clé.

Le supplément d'âme, la flamme, la chaleur, c'est peut-être bien ce qui manque en effet à ces technocrates à visées essentiellement boutiquières.

Nous avons encore constaté le grand écart entre les mots et les faits avec le refus de la majorité d'inscrire à l'ordre du jour du dernier conseil municipal une délibération qui vous aurait permis une exonération de taxe foncière lorsque vous investissez dans des travaux d'isolation substantiels.

Cette possibilité est offerte aux mairies de donner un coup de pouce aux propriétaires qui rénovent leur habitat et, par là, entretiennent le patrimoine, embellissent la ville, fournissent du travail aux entreprises de rénovation et surtout contribuent à diminuer la facture énergétique. La voilà, la vraie écologie!

Une multitude de villes voisines ont voté cette délibération, pas Versailles. Pas assez riche? De qui se moque-t-on? Une mentalité de boutiquiers avec des choix à courte vue. Cela sent fort l'essoufflement. Vive-mars!

ON NE LÂCHE RIEN!

Fabien Bouglé - Valérie d'Aubigny

06 82 86 22 14

versaillesfamillesavenir@gmail.com

Prochain conseil municipal:

mardi 19 novembre 2019 à 19 h.

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ÉTAT-CIVIL

Le magazine *Versailles* ne publie que les naissances et les décès des Versaillais nés ou décédés à Versailles.

Naissances

Nos meilleurs vœux de bienvenue à...

15 août: Victoria Taquet

16 août: Sammy Meziani

17 août: Maximilian Lebeau /

Oketa Lowao

20 août: Louise Montête /

Quentin Besson /

Maëlys Besson

21 août: Julia Couvreur /

Abigaëlle Desprat /

Meysson Letrou Renoir

23 août: Léna Debuire

25 août: Sacha Kahoun

26 août: Ilyes Fradet /

Alexia Annereau /

William Seigle

27 août: Isaâc Ait Daoud

28 août: Élisabeth Sauvage

29 août: Noé Szwiec /

Abel Finet

30 août: Eden Ndoumou Maitre /

Lina Zaki

31 août: Diego Martins Magalhaes

1^{er} septembre: Mylan Gaillardet /

Shahine Oueriemmi

2 septembre: Liam Evrard

3 septembre: Maxime Delaunay

Crépy /

Roxane Fighiera /

Jeanne Flejéo /

Mayeul Le Gouvello de la Porte /

Mélyna Boussaid Cousin

4 septembre: Mia Malzis

5 septembre: Robin Glatigny /

Léonie Pinchon /

Naomi Maury /

Lucas Rey Suarès /

Henri Morel-Joudon /

Olivia Bruneau /

Molly Schmitt

6 septembre: Joseph Margotat

Martin /

Raphaël Devin /

Judith Rué /

Elio Dabadie

7 septembre: Pia Carrano

9 septembre: Rafael Cueva Haon /

Pauline Le Grand /

Margaux François /

Chloé Munier Legendre /

Wissem Saidi

10 septembre: Warda Moussa /

Fabio Cerqueira /

Gabrielle Serville /

Emilie Bliet

11 septembre: Diego Rigual /

Nathanaël Massamba /

Sydney Ngoran /

Mériadec Blanchet

12 septembre: Lila Lahrassi

13 septembre: Roxane Mignard /

Lucca Rolinho Tournillon /

Adrien Bellato /

Maël Barrier /

Line Boulat

14 septembre: Camil Trouillard

Ouchhi

16 septembre: Sélyan Ounouh /

Ilyana Ait Ali /

Jean Allut

17 septembre: Mia Gely /

Anouk Charon

18 septembre: Margaux Pluchet /